

Une nouvelle école de coiffure à Montpellier

CRÉER UNE ÉCOLE DE COIFFURE : l'idée est apparue comme une évidence pour trois coiffeuses et futures associées, Julie Combaluzier, Véronique Tomasella et Cécile Guibert. Quelques mois plus tard, la première promotion est sur les bancs ! L'école des Métiers de la coiffure a bénéficié du soutien de la CCI de Montpellier et a participé, l'année dernière, au Forum de la création d'entreprise.



► Julie Combaluzier, Véronique Tomasella et Cécile Guibert, fondatrices de l'école des Métiers de la coiffure à Montpellier.

Quarante-trois élèves suivent, depuis septembre, les cours de la toute nouvelle Ecole des métiers de la coiffure. « C'était notre objectif ! », se félicite Julie Combaluzier. L'établissement privé, situé à Jacou aux portes de Montpellier, propose des CAP et des brevets professionnels. Ses diplômes sont reconnus par l'État. « Les démarches administratives ont été longues et fastidieuses. Si nous avions envisagé l'ampleur des dossiers à remplir et des démarches à suivre, nous n'aurions peut-être pas tenté l'aventure », reconnaît Julie Combaluzier. Diplômée d'un DEUG de Biologie, elle a ensuite orienté sa carrière vers le secteur de la coiffure, sa passion. Véronique Tomasella est son professeur lors de son Brevet professionnel. Elles rencontrent Cécile Guibert lors d'une formation. Leur constat est le même : « Les attentes et les besoins des salons de coiffure en matière de compétences et de qualifications n'étant pas couverts par les établissements des environs. Il y avait un créneau à prendre », analyse Julie Combaluzier.

90 élèves dans 3 ans

En 2013, elles quittent toutes les trois leur poste pour se consacrer totalement à leur ambitieux projet. Recherche de local, de partenaire bancaire, démarches auprès du rectorat... Elles s'investissent tant et si bien que l'école est créée en janvier 2014, pour une première rentrée scolaire en septembre. « Nous visons 90 élèves d'ici 3 ans pour atteindre l'équilibre économique. L'école compte déjà 6 salariés, car les élèves suivent aussi un enseignement général avec des cours de français, d'anglais, de comptabilité, etc. Il a fallu apprendre à gérer des plannings ! », explique Julie Combaluzier. Les cours coûtent entre 3 490 € et 3 950 € selon les formations de CAP. Les frais du brevet professionnel sont pris en charge par les salons de coiffure. « Nous avons tout de suite été suivies par un réseau de salons intéressés par notre école. Ils ont intégré 27 personnes en brevet professionnel cette année, soit deux fois plus que nos prévisions », explique Julie Combaluzier.

Accompagnement et soutien

Lors du Forum de la création d'entreprise de 2013, les trois associées ont rencontré des chefs d'entreprise et ont assisté aux conférences dédiées à l'entrepreneuriat au féminin. « Suite à cela, nous avons adhéré à une association de créatrices d'entreprise. C'est un réseau intéressant, au sein duquel nous pouvons débattre et trouver des réponses, des soutiens. Nous avons, par exemple, rencontré une avocate qui fait appel à nos étudiants pour coiffer les acteurs du spectacle annuel organisé par son réseau d'avocats. Nous souhaitons développer l'implication de l'école dans les événements qui peuvent apporter de nouvelles expériences à nos étudiants », analyse Julie Combaluzier. Elle assure que le projet a été bien suivi par la CCI de Montpellier, au-delà du montage financier et de la préparation des dossiers. « Quand nous avons rencontré des moments de faiblesses ou de découragement, les équipes de la CCI ont toujours été présentes pour nous soutenir et croire en notre projet ! » •

Grain de sel

Le compas dans l'œil

On a appris il y a quelques temps, que des trains tout neufs ne pourront pas circuler : les rames seraient trop larges pour les quais de certaines gares qu'il faudra raboter à grands frais. Sans donner aux responsables de ce « dysfonctionnement » le coup de pied de l'âne, chacun peut en tirer deux enseignements :

- 1) Toutes les entreprises font des erreurs. A proportion de leur taille. D'autant plus monstrueuses donc, et coûteuses qu'elles sont elles-mêmes énormes. La dimension est en soi une fausse valeur et on comprend de moins en moins la tendance actuelle à « rapprocher ou fusionner » entreprises ou entités administratives sans même savoir s'il en résultera réellement des économies d'échelle, alors que naîtront plus probablement des dinosaures ingouvernables.
- 2) Il est permis de penser que les constructeurs des rames en question ont scrupuleusement respecté le cahier des charges – les cotes notamment – établi par leur client. C'est l'occasion de répéter ce précepte d'un ingénieur d'affaires chevronné : « ne prenez jamais telle quelle la demande du client. Enquêtez et refaites tous les calculs. Sur place ».

► J.L.W.